

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 02/03/2010

Réception par le Prefet : 02/03/2010

Publication : 05/03/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-3-6-3

Séance du vendredi 26 février 2010

C251, C233 ET C751 GERPLAN : MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU le rapport CG 2009-5-6-3 du 9 décembre 2009 relatif à l'Environnement Naturel,
- VU le rapport CG 2009-5-6-9 du 9 décembre 2009 relatif au Cadre de Vie,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide de donner, dans le cadre de la démarche GERPLAN, un avis favorable à :

- la promotion des marchés paysans de THANN et d'ASPACH-LE-BAS au bénéfice de la communauté de communes du Pays de Thann pour un montant respectif de 537,50 € et de 465 €, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738/C751,
- la réalisation d'une plaquette de producteurs locaux au bénéfice de la communauté de communes du Pays de Thann pour un montant de 4.631,50 €, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738/C751),
- la réalisation d'une charte de bon voisinage au bénéfice de la communauté de communes du Pays de Thann pour un montant de 948 €, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738/C751,
- l'aménagement d'un jardin médiéval au bénéfice de la commune de THANN pour un montant de 2.800 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/F74/C251,
- la création d'un verger communal au bénéfice de la commune de BOURBACH-LE-HAUT pour un montant de 1.285 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/F738/C233,
- la plantation d'une haie arborée au bénéfice de la commune de RODEREN pour un montant de 3.150 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/F738/C233,
- la plantation d'une ligne de végétation et l'aménagement autour de deux calvaires au bénéfice de la commune d'ASPACH-LE-HAUT pour un montant de 7.085 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/F738/C233,

- la création d'un verger pédagogique au bénéfice de la commune de BITSCHWILLER-LES-THANN pour un montant de 603 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/F738/C233,
- la rénovation d'un muret de pierres sèche au bénéfice de la commune de VIEUX-THANN pour un montant de 2.783 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/F74/C251,
- la rénovation d'un muret de pierres sèche sur la commune de KATZENTHAL au bénéfice de l'EARL SPANNAGEL Paul et fils pour un montant de 2.059,20 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/2042/F74/C251,
- la création d'un verger communal au bénéfice de la commune de MOOSCH pour un montant de 632 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/F738/C233,
- la plantation d'une haie vive à ETEIMBES au bénéfice du syndicat intercommunal scolaire des cinq villages pour un montant de 1.632,50 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/F738/C233,
- la végétalisation de la voie ferrée au bénéfice de la commune de GUEBWILLER pour un montant de 1.610 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/F74/C251,
- l'achat groupé de fruitiers haute tige au bénéfice de la communauté de communes de Cernay et Environs pour un montant de 847,50 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/F74/C251,
- la campagne de sensibilisation à l'opération prairie fleurie au bénéfice de la communauté de communes du Pays de Brisach pour un montant de 1.351 €, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738/C751,
- la plantation de 66 arbres fruitiers haute tige au bénéfice de la communauté de communes du Pays de Brisach pour un montant de 1.760 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/F738/C233,
- la plantation de haies vives au bénéfice de la communauté de communes du Pays de Brisach pour un montant de 1.247 €, qui seront prélevés au 204/20414/F74/C251,
- un cycle d'animations à destination du grand public et du public périscolaire sur le paysage et le patrimoine au bénéfice de la communauté de communes du Secteur d'Illfurth pour un montant de 2.581 €, qui seront prélevés au 65/65734/F738/C751,
- la promotion du point de vente collectif de SPECHBACH-LE-BAS au bénéfice du GIE « Producteurs fermiers du Sundgau » pour un montant de 1.219,70 €, qui seront prélevés au 65/6574/F738/C751.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 26 FÉVRIER 2010

Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2009

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03770	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS Commande groupée d'arbres fruitiers	1 695,00	50%	847,50
GPL03769	EARL SPANNAGEL PAUL ET FILS Rénovation de muret de pierre sèche à l'entrée de Katzenthal	5 148,00	40%	2 059,20
GPL03712	GUEBWILLER Végétalisation de la voie ferrée à Guebwiller	4 025,00	40%	1 610,00
GPL03675	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH Commande groupée d'arbres fruitiers	2 494,00	50%	1 247,00
GPL03766	THANN Aménagement d'un jardin médiéval	7 000,00	40%	2 800,00
GPL03767	VIEUX-THANN Restauration d'un muret de pierre sèche à Vieux-Thann	5 060,00	55%	2 783,00
			Total	11 346,700

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 26 FÉVRIER 2010

**Valorisation du patrimoine arboré
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
VPA03587	BITSCHWILLER LES THANN Valorisation du patrimoine arboré 2009 - création d'un verger conservatoire	753,27	80%	603,00
			Total	603,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 26 FÉVRIER 2010

**Valorisation du patrimoine arboré
PROGRAMME 2010**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
VPA03588	ASPACH-LE-HAUT Valorisation du patrimoine arboré 2009 - plantation de lignes de végétation et plantation autour de 2 calvaires	8 856,00	80%	7 085,00
VPA03598	BOURBACH-LE-HAUT valorisation du patrimoine arboré 2009 - création verger communal	1 606,31	80%	1 285,00
VPA03606	MOOSCH Valorisation du Patrimoine arboré - création d'un verger communal	790,18	80%	632,00
VPA03599	RODEREN valorisation du patrimoine arboré 2009 - plantation d'une haie arborée	3 937,60	80%	3 150,00
VPA03600	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH valorisation du patrimoine arboré 2009 - plantation de fruitiers hautes tiges	2 200,28	80%	1 760,00
VPA03596	SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DES CINQ VILLAGES Plantation d'une haie vive à Eteimbès	3 265,00	50%	1 632,50
			Total	15 544,50

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 26 FÉVRIER 2010

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2008**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03667	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH Sensibilisation des habitants et des enfants du périscolaire au paysage et au patrimoine local sur le secteur d'Illfurth	2 581,00
Total		2 581,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 26 FÉVRIER 2010

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03683	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN Elaboration d'une charte de bon voisinage entre agriculteurs et non agriculteurs	948,00
GPL03685	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN Promotion du marché de producteurs d'Aspach-le-Bas	537,50
GPL03684	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN Plaquette sur les produits agricoles locaux du Pays de Thann	4 631,50
GPL03700	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN Promotion du marché de producteurs de Thann	465,00
GPL03771	GIE PRODUCTEURS FERMIERS DU SUNDGAU Promotion du point de vente collectif de Spechbach-le-Bas	1 219,70
GPL03777	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH Campagne de sensibilisation à l'opération prairies fleuries	1 351,00
Total		9 152,70

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE THANN

ACTIONS	Nombre d'arbres et/ou arbustes plantés	Coût HT	Taux	Montant de la subvention	Imputation
Promotion des marchés paysans de THANN : réalisation de plaquettes et flyers - bénéficiaire : communauté de communes du Pays de Thann		2 005,00 €	50%	465,00 €	65/65734/F738/C751
Promotion des marchés paysans de ASPACH-LE-BAS : réalisation de plaquettes et flyers - bénéficiaire : communauté de communes du Pays de Thann				537,50 €	65/65734/F738/C751
Réalisation d'une plaquette recensant les producteurs locaux et leurs produits (diffusion aux restaurateurs et aux habitants du territoire) - bénéficiaire : communauté de communes du Pays de Thann		9 263,00 €	50%	4 631,50 €	65/65734/F738/C751
Réalisation d'une " charte de bon voisinage " entre agriculteurs et habitants, destinée à prévenir d'éventuels conflits - bénéficiaire : communauté de communes du Pays de Thann		1 896,00 €	50%	948,00 €	65/65734/F738/C751
Aménagement d'un jardin médiéval sur terrasse à vocation expérimentale dans le cadre d'un programme global de valorisation du site des ruines du château de l'Engelbourg - bénéficiaire : commune de THANN		7 000,00 €	40%	2 800,00 €	204/20414/F74/C251
Création d'un verger communal d'arbres fruitiers hautes tiges - bénéficiaire : commune de BOURBACH-LE-HAUT	30	1 606,31 €	80%	1 285,00 €	204/20414/F738/C233
Plantation d'une haie arborée le long d'un chemin rural sur une longueur de 500 mètres - bénéficiaire : commune de RODEREN	1000	3 937,60 €	80%	3 150,00 €	204/20414/F738/C233
Plantation d'une ligne de végétation et aménagement autour de deux calvaires - bénéficiaire : commune d'ASPACH-LE-HAUT	335	8 856,00 €	80%	7 085,00 €	204/20414/F738/C233
Création d'un verger pédagogique - bénéficiaire : commune de BITSCHWILLER-LES-THANN	42	753,27 €	80%	603,00 €	204/20414/F738/C233
Restauration d'un muret en pierre sèche de 22 m ² situé en zone AOC viticole et soutenant un chemin très emprunté, sous maîtrise d'ouvrage publique - bénéficiaire : commune de VIEUX-THANN		20 900,00 €	55% plafonné à 230€/m ²	2 783,00 €	204/20414/F74/C251
			TOTAL	24 288,00 €	

ACTIONS	Nombre d'arbres et/ou arbustes plantés	Coût HT	Taux	Montant de la subvention	Imputation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG					
Restauration d'un muret de pierre sèche d'une surface de 75 m2, sur la commune de KATZENTHAL - bénéficiaire : EARL SPANNAGEL Paul et fils		5 148,00 €	40% plafonné à 230€/m ²	2 059,20 €	204/2042/F74/C251
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT AMARIN					
Création d'un verger communal à MOOSCH - bénéficiaire : commune de MOOSCH	62	790,18 €	80%	632,00 €	204/20414/F738/C233
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE D'ALSACE					
Plantation d'une haie vive à ETEIMBES, en zone urbaine - bénéficiaire : Syndicat intercommunal scolaire des 5 villages	83	3 264,70 €	50%	1 632,50 €	204/20414/F738/C233
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER					
Végétalisation de la voie ferrée (corridor biologique) bénéficiaire : commune de GUEBWILLER		4 025,00 €	40%	1 610,00 €	204/20414/F74/C251
			S/TOTAL	1 610,00 €	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS					
Commande groupée de 67 fruitiers haute tige de variétés locales anciennes - bénéficiaire : communauté de communes de Cernay et Environs	67	1 695,00 €	50%	847,50 €	204/20414/F74/C251
TOTAL				6 781,20 €	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE THANN

ACTIONS	Nombre d'arbres et/ou arbustes plantés	Coût HT	Taux	Montant de la subvention	Imputation
Promotion des marchés paysans de Thann et Aspach-le-Bas : réalisation de plaquettes et flyers		2 005,00 €	50%	1 002,50 €	65/65734/F738/C751
Réalisation d'une plaquette recensant les producteurs locaux et leurs produits afin d'être diffusées aux restaurateurs et aux habitants du territoire afin d'établir un lien entre les agriculteurs et les habitants et de créer par ce biais de nouvelles niches économiques pour les agriculteurs locaux		9 263,00 €	50%	4 631,50 €	65/65734/F738/C751
Réalisation d'une " charte de bon voisinage" afin de rappeler les pratiques de courtoisie entre agriculteurs et habitants. Cette charte rappelle le métier d'agriculteurs et son rôle sur le paysage, ainsi que les règles de bonne conduite pour les habitants dans cet espace agricole. L'objectif principal est de désamorcer et de prévenir les conflits		1 896,00 €	50%	948,00 €	65/65734/F738/C751
Aménagement d'un jardin médiéval sur terrasse à vocation expérimentale dans le cadre d'un programme global de valorisation du site des ruines du château de l'Engelbourg. Les objectifs de cette action sont de préserver et de protéger les espèces floristiques présentes initialement sur le coteau de l'Engelbourg et de permettre aux visiteurs de découvrir cette flore ancienne si particulière		7 000,00 €	40%	2 800,00 €	204/20414/F74/C251
Création d'un verger communal d'arbres fruitiers hautes tiges à Bourbach-le-Haut	30	1 606,31 €	80%	1 285,00 €	204/20414/F738/C233
Plantation d'une haie arborée à Roderen le long d'un chemin rural sur une longueur de 500 mètres	1000	3 937,60 €	80%	3 150,00 €	204/20414/F738/C233
Plantation d'une ligne de végétation et aménagement autour de deux calvaires à Aspach-le-Haut	335	8 856,00 €	80%	7 085,00 €	204/20414/F738/C233
Restauration d'un muret en pierre sèche de 22 m ² à Vieux-Thann, situé en zone AOC viticole et soutenant un chemin très emprunté.		20 900,00 €	55% plafonné à 230€/m²	2 783,00 €	204/20414/F74/C251
TOTAL				23 685,00 €	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG

ACTIONS	Nombre d'arbres et/ou arbustes plantés	Coût HT	Taux	Montant de la subvention	Imputation
Restauration de murets privés de pierre sèche dans le piémont viticole, à Katzenthal, d'une surface de 75 m ²		5 148,00 €	40% plafonné à 230€/m ²	2 059,20 €	204/20414/F74/C251
TOTAL				2 059,20 €	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER

ACTIONS	Nombre d'arbres et/ou arbustes plantés	Coût HT	Taux	Montant de la subvention	Imputation
acquisition de deux désherbeurs à flamme pour compléter le matériel de désherbage à eau chaude déjà acquis afin d'être plus efficace dans la politique "zéro phyto" appliquée à la gestion des espaces verts		976,00 €	30%	292,80 €	204/20414/F74/C251
Végétalisation de la voie ferrée de Guebwiller dans le but de reconstituer une prairie de type champêtre afin d'atteindre des objectifs environnementaux intéressants pour la petite faune et les insectes		4 025,00 €	40%	1 610,00 €	204/20414/F74/C251
TOTAL				1 902,80 €	

ACTIONS	Nombre d'arbres et/ou arbustes plantés	Coût HT	Taux	Montant de la subvention	Imputation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH					
Campagne de sensibilisation à l'opération "prairie fleurie" : distribution de 2 500 pochettes de semences de fleurs sauvages locales aux écoliers du territoire - bénéficiaire : communauté de communes du Pays de Brisach		2 795,00 €	semences : 40% communication : 50%	1 351,00 €	65/65734/F738/C751
Plantation de 66 arbres fruitiers hautes tiges - bénéficiaire : communauté de communes du Pays de Brisach	66	2 200,28 €	80%	1 760,00 €	204/20414/F738/C233
Plantation de haies en zone périurbaine - bénéficiaire : communauté de communes du Pays de Brisach		2 494,00 €	50%	1 247,00 €	204/20414/F74/C251
			S/TOTAL	4 358,00 €	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH					
Sensibilisation du grand public et du public périscolaire au paysage et au patrimoine sur le thème "le patrimoine villageois et ses liens avec le paysage engendré" - bénéficiaire : communauté de communes du Secteur d'Illfurth		5 162,00 €	50%	2 581,00 €	65/65734/F738/C751
Promotion du point de vente collectif de SPECHBACH-LE-BAS par le GIE "Producteurs fermiers du Sundgau" : création d'un site internet et réalisation de supports diversifiés d'information (dépliants, panneaux de présentation des producteurs, etc.) - bénéficiaire : communauté de communes du Secteur d'Illfurth			site internet : 20%* communication : 50% *cofinancements en jeu	1 219,70 €	65/6574/F738/C751
			S/TOTAL	3 800,70 €	
			TOTAL	8 158,70 €	